



Greffe
municipal

Commune d'Oron
Grand-Rue 6
1607 Palézieux-Village
T 021 908 04 15
F 021 908 06 77

Extrait des décisions de la Municipalité - n° 42

Séance du 7 novembre 2018 - ouverte à 8 h. - levée à 11h35

Présidence : M. Ph. Modoux, Syndic
Secrétaire : Mme A. Sonnay, Secrétaire municipale adjointe
Municipalité présente : M. Ph. Modoux, Syndic, M. O. Sonnay, Vice-Syndic,
Mme D. Richard-Martignier, MM. C. Bays, F. Isoz,
T. Menétrey et D. Sonnay, Municipaux

UCV – Forum péréquation

La Municipalité décide de déléguer M. Modoux, Syndic, au Forum sur la péréquation intercommunale, le vendredi 30 novembre 2018.

Préavis 17/2018 - Adoption du plan partiel d'affectation (PPA) du collège d'Oron-la-Ville

La Municipalité décide d'adopter le préavis 17/2018 - Adoption du plan partiel d'affectation (PPA) du collège d'Oron-la-Ville.

Vuibroye - Zaugg Werner - Remplacement porte de garage – Parcelle RF n° 15032 - ECA n° 9067

La Municipalité décide de dispenser d'autorisation le remplacement d'une porte de garage.

PDCOM et PGA - Adjudication

La Municipalité décide d'adjuger le mandat au bureau ABA Partenaires.

Oron-la-Ville - Hutmacher Anouk - Création de 2 appartements - Parcelle RF n° 11162

La Municipalité décide de délivrer le permis de construire pour la création de 2 appartements.

Oron-la-Ville - Senn Radha - Réfection toiture + partie supérieure des façades et panneaux solaires - Parcelle RF n° 11341

La Municipalité décide de délivrer le permis de construire pour la réfection de la toiture et de la partie supérieure des façades, ainsi que l'installation de panneaux solaires.

La Main Tendue - Vente de cœurs en chocolat par les élèves

La Municipalité décide d'autoriser la vente de cœurs en chocolat par les élèves de l'Etablissement scolaire.

Dépôt de déchets illicite

La Municipalité décide de convoquer en Commission de police le mercredi 28 novembre 2018 un citoyen déposant ses ordures dans la benne à plastique.



Mérites 2018 - Lauréats

La Municipalité décide de décerner un Lion d'Or, un Lion d'Argent et deux Lions de Bronze pour l'année 2018 et d'inviter les lauréats au Téléthon le samedi 8 décembre 2018 à 11 h. pour la cérémonie de remise des prix.

Châtillens - Ruisseau Le Lavaux - Stabilisation de la berge

La Municipalité décide d'adjuger la stabilisation de berge la Chervette sur rivière DP 1210, à l'entreprise Daniel Ruch.

Palézieux - Ruisseau La Teisigue - Stabilisation de la berge

La Municipalité décide d'adjuger la stabilisation de berge à la Route de la Condémine à l'entreprise Daniel Ruch.

Palézieux - Route de Bossonens - Abaissement de la limitation de vitesse

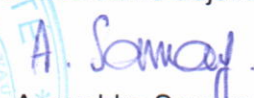
La Municipalité prend note de la mesure d'abaissement de la vitesse à 60 km/h à la Route de Bossonens, instaurée par la Direction de la mobilité et des routes (DGMR).

Au nom de la Municipalité

Le Syndic


Philippe Modoux

La Secrétaire adjointe


Anouchka Sonray

